

# Fiche de réservation / Passerelle - Août

# Passerelle

Nom de famille :

N° de téléphone :

NOM	Prénom	Âge	Présence	20-	21-	22-	23-	24-	27-	28-	29-	30-	31-
				08	08	08	08	08	08	08	08	08	08
			Journée										Fermeture
			Repas										
			Journée										
			Repas										

L'inscription à la Passerelle est possible pour les enfants à partir de 9 ans révolus et cela dans la limite des places disponibles : *12 places du 20/08 au 24/08 et 24 places du 27/08 au 30/08.*

Afin de créer une dynamique de groupe, l'inscription à la journée est obligatoire pour participer aux activités.

**Cette fiche de réservation** est à remettre au **Guichet Unique** au Point 21, au plus tard **le 6 juillet 2018**, les annulations (sans facturation) seront possible jusqu'au **20 juillet 2018**. Passé ce délai, les annulations devront être justifiées (en cas d'absence, ces journées pourraient vous être facturées). Dans l'éventualité d'une demande d'inscription hors délais, nous serons en mesure de prendre vos enfants dans la limite des places disponibles en respectant la législation et la sécurité.

Date et signature:

## GUICHET UNIQUE

Service AEJP

Gestionnaire : Patricia Escolan

[guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr](mailto:guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr)  
02 99 50 54 89

21 rue du Point du Jour  
35890 Laillé

Commune de





ALLOCATIONS FAMILIALES